

SAINT-THURIEN, le 20 septembre 2023

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le

Mercredi 27 septembre 2023 à 18 h.30

Ordre du jour :

- 1°) Initiation à la langue bretonne à l'école publique,
- 2°) Création d'un « espace jeunes » : audit énergétique – demande de fonds de concours,
- 3°) Délégation du conseil municipal au maire : admission des créances en non-valeur,
- 4°) Autorisation au maire pour le recrutement d'agents contractuels remplaçants,
- 5°) Création d'un emploi permanent d'animateur,
- 6°) Mise en œuvre d'une démarche de prévention,
- 7°) Autorisations d'absence au titre d'évènements familiaux,
- 8°) Convention de développement de la lecture publique – Avenant n° 2,
- 9°) Soutien au Maroc et à la Lybie,
- 10°) Quimperlé Communauté : élaboration du règlement local de publicité intercommunal (RLPi) – début sur les orientations,
- 11°) Quimperlé Communauté : pacte financier et fiscal,
- 12°) Quimperlé Communauté : convention de reversement des taxes d'aménagement communales,
- 13°) SIMIF : mise à jour de la liste des membres,
- 14°) Commission culture de Quimperlé Communauté : délégués,
- 15°) Quart d'heure de libre expression.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Christine KERDRAON.

Séance du 27 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le quinze septembre, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Christine KERDRAON, Maire.

Etaient présents : Bruno JAFFRE, Françoise GOLIES, Nicolas LE NAOUR, Fabienne LE GALL, Michel CHARPENTIER, Flore MEFORT, Stéphanie NOUAILLE-DEGORCE, Francine TAMIC, Stéphane POIRIER, Elodie PEINTUREAU et Guillaume LOUVET.

Absents excusés : Cédric JAULNEAU (a donné pouvoir à Stéphanie NOUAILLE-DEGORCE) et Laurent MINTEC.

Secrétaire de séance : Guillaume LOUVET.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 14 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

Délibération du Conseil Municipal

20230409

Objet : Soutien aux populations victimes des séismes au Maroc et des inondations en Lybie

Afin de venir en aide aux populations victimes du séisme qui a touché le Maroc le 8 septembre 2023 et des inondations en Lybie le 10 septembre 2023, Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal de verser une aide de 500 € pour le Maroc et de 500 € pour la Lybie. Cette aide financière permettra de contribuer aux situations d'urgence et à la détresse des personnes affectées.

Le Conseil Municipal, sensible à ces situations tragiques et aux drames humains qu'elles engendrent, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser une aide de 1 000 € au profit du FACECO (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales ; fonds de concours géré par le Centre de Crise et de Soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères) par virement sur le compte de la Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Etranger (IBAN : FR88 3000 1005 89A4 4A00 0000 013 – BIC : BDFEFRPPCCT).

Fait à SAINT-THURIEN, le 28 septembre 2023

Le Maire,



Christine KERDRAON.